



DÉLIBÉRATION

OBJET : CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE BELCODÈNE

L'an deux mille vingt-trois, le **14 novembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **07/11/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Audrey CICCARIELLO**

Absents ayant donné procuration : **Gabriel SCHANG à Patrick PIN, Barbara GANGI à Jean-Robert DAGORN, Sandrine MAROC à Jean-Noël BISACCIA, Antoine DUPLA à Jean-François BERNARD, Claudia CUORDIFEDE à Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2023-049

Suite au décès de Danielle SAURE le 22 juin 2022, la Commune de Belcodène a décidé d'honorer sa mémoire en proposant de renommer l'école dans laquelle elle a exercé en tant que Directrice pendant plus de quinze ans.

Les souvenirs qu'elle a laissé dans le cœur de nombreux Belcodénoises et Belcodénois, adultes aujourd'hui, sont les raisons pour lesquelles Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition de renommer l'école Communale de Belcodène au nom de « École Communale Danielle SAURE ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Considérant que la Commune a souhaité renommer l'école Communale de Belcodène en hommage à Danielle SAURE ;

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

AUTORISE le changement de nom de l'école Communale de Belcodène, actuellement dénommée « Eliane D'Amore » qui devient « École Communale Danielle SAURE »

DONNE mandat au Maire ou son représentant pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de ce changement.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 14/11/2023.**

**Le Maire,
Patrick PIN.**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN.**